



Bruxelles, le 7 mai 2024

Madame, Monsieur,

Les Européens veulent comprendre ce qu'accomplit l'Union pour améliorer leur sort et celui de leurs enfants. La cause que nous défendons, l'**Erasmus des apprentis**, est de nature à intéresser nos concitoyens en ce qu'elle les invite et les aide à se projeter dans le futur avec confiance. Elle parle directement aux jeunes générations.

Pendant les cinq ans qui viennent vous entendez prendre part aux orientations stratégiques de l'Union européenne. C'est parce que nous plaçons la formation professionnelle au premier rang des investissements d'avenir que j'ai l'honneur de solliciter votre attention. D'ici 2029, eu égard aux perspectives démographiques des Etats membres, l'Europe aura perdu près de 8 millions d'actifs. L'acquisition des diverses compétences dont nous avons besoin pour produire à la hauteur de nos attentes collectives, dépend de la qualité de nos enseignements et des parcours offerts aux jeunes. A côté de l'enseignement supérieur, de nombreuses filières pratiquent l'alternance. Depuis 1987, le programme ERASMUS a démontré ses bienfaits auprès des étudiants des universités et des grandes écoles. La mobilité suffisamment longue, plusieurs mois, développe des compétences transverses, confiance en soi, agilité, capacité à travailler en équipe, créativité, ainsi que linguistiques. Le processus de Bologne lancé en 1998 a permis de rapprocher les conditions de délivrance des diplômes et abouti à un « Espace européen de l'enseignement supérieur ». En revanche, les apprenants professionnels restent confrontés à des barrières de tous ordres (juridiques, financières, académiques, psychologiques) et sont encore tenus à l'écart de l'expérience de mobilité dont les avantages profitent tout autant aux jeunes qu'à leurs employeurs et, plus globalement à la prospérité des économies nationales et européenne. C'est au surplus l'occasion pour la jeune génération de renforcer, voire parfois d'éveiller, le sentiment d'appartenance à la communauté européenne, à ses valeurs, à son modèle économique et social, à sa culture.

Lors des états généraux de la mobilité européenne des apprentis que nous avons organisés à Bruxelles les 3 et 4 avril, les 300 participants venus de 28 pays ont approuvé à l'unanimité l'appel à l'action dont nous vous adressons le contenu en pièce jointe. Ce manifeste invite les Etats membres à adopter la proposition de recommandation adoptée par la Commission en novembre 2023, « l'Europe en mouvement – des possibilités de mobilité à des fins d'apprentissage pour tous », comportant une annexe II « un cadre d'action pour la mobilité des apprentis ». Nous y avons ajouté six mesures à nos yeux indispensables, notamment d'ordre financier. Les députés européens qui partagent nos objectifs seront appelés à s'engager en faveur de dotations complémentaires pour le programme Erasmus et à veiller à adapter les règles du programme FSE+ en vue de faciliter l'ensemble des actions levant les freins et les obstacles. Certaines de nos recommandations pourront prendre la forme de projets pilotes, à l'initiative des députés européens. Au total, il s'agit





d'accélérer le processus entamé et d'ouvrir enfin les portes à **l'Espace européen de** l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Espérant votre soutien, avec tous les membre d'EAM EU, je suis à votre écoute pour recueillir vos commentaires et répondre à toute question que vous souhaiteriez nous poser.

Bien cordialement.

Jean Arthuis

Ancien ministre

Ancien membre du Parlement européen

Président d'EAM EU

Pièce jointe : Appel à la mobilisation pour un « Espace européen de la mobilité des apprentis et de la formation professionnelle »